



Collectif en environnement

Mercier-Est

**Bilan des activités 2018-2019
Perspectives 2019-2020**

**Par
Raymond Moquin, président**

1 INTRODUCTION

Ce bilan rend compte des réalisations du *Collectif en environnement Mercier-Est* (CEM-E). Il couvre la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.

2 CONTEXTE GÉNÉRAL

La situation au niveau de l'urbanisme et de l'environnement ne s'est pas améliorée lors de l'année 2018-2019. À plusieurs niveaux, il faudrait plutôt dire qu'il s'est détérioré.

De façon globale, le développement économique a toujours préséance sur les enjeux environnementaux. Rien ne le démontre avec plus d'éloquence que l'empressement de construire en milieux humides au moment même où des inondations records frappent le Québec. Cela se remarque dans l'est de Montréal avec les projets de développement du Port de Montréal.

En effet, l'objectif du Port de Montréal est d'augmenter ses capacités de plus de 60 % au cours des cinq prochaines années. Cela accentuera le problème du camionnage dans le quartier au moment même où la circulation sera perturbée par les travaux au pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Les terminaux prolongent déjà occasionnellement leurs heures d'ouverture parfois jusqu'à 23h00 et des pressions sont faites pour que cette situation devienne la norme. On parle même de la possibilité que les terminaux soient ouverts 24 heures par jour, sept jours par semaine. Il s'agit d'un recul important pour la qualité de vie des résidants de l'est de Montréal.

L'élection de la CAQ lors des élections provinciales de l'automne dernier suscite des inquiétudes tant ce parti semble peu soucieux des enjeux environnementaux. Cette impression a été renforcée lors de notre rencontre de notre nouveau député M. Campeau qui méconnaissait fortement les enjeux locaux. Toutefois, en même temps, il y a une volonté de comprendre les problématiques locales et la communication avec le député et son équipe est bonne. Nous devons profiter de cette ouverture pour tenter de faire connaître nos préoccupations. L'appui de la CAQ au développement d'un lien de transport en commun structurant dans l'est de l'île de Montréal est à souligner.

Toutefois, sur ce dernier enjeu, plusieurs signaux contradictoires semblent démontrer que la partie n'est pas pour autant gagnée d'avance. L'appui de l'administration municipale au projet, incluant les élus de l'arrondissement, n'est pas clair et on entend moins souvent parler de ce projet que de celui de la ligne rose. Des inquiétudes demeurent donc. Le CEM-E souhaite donc que des engagements clairs soient pris pour la réalisation du tramway de l'est par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal accompagnés d'un échéancier et des budgets qui lui seront associés.

Le projet de l'Écoparc des Grandes Prairies, qui remplace celui de la Cité de la logistique a fait l'objet d'une consultation publique de l'OCPM. Il est loin d'être évident, malgré un

habillage différent et un plus grand souci de l'aménagement urbain, qu'il soit fondamentalement différent du projet initial.

Le problème de la qualité de l'air a fait surface à l'automne et cet hiver avec le problème des émanations d'arsenic de la compagnie CCR. Cela a fait l'objet d'une résolution unanime de la part du conseil municipal quant à l'actualisation des études. Il devait y avoir une assemblée publique en mai mais celle-ci n'a pas eu lieu. Nous en sommes donc encore aux balbutiements d'un processus dont l'avenir est incertain.

Sur la question du projet de la cour de voirie, le conseil d'arrondissement est resté de marbre quant à la possibilité d'intégrer des modifications au projet, notamment la localisation de l'entrée principale près de l'intersection Honoré-Beaugrand et Hochelaga. Pourtant, l'étude de circulation quant aux effets du projet d'optimisation des accès à l'autoroute 25 a démontré un problème réel de circulation dans ce secteur. Il est clair que la localisation actuelle de l'entrée principale du site causera un problème. Le CEM-E ne comprend pas l'attitude des élus dans ce dossier

Le projet CIAM ira de l'avant. Cela consolide la vocation « hydrocarbures » du développement de l'est de l'île de Montréal.

La protection de la forêt urbaine laisse également à désirer. Les promoteurs semblent presque toujours carte blanche pour faire leurs projets. La proportion d'espaces verts qui leur est consacrée est toujours insuffisante. La protection des espèces patrimoniales comme les ormes est abandonnée.

Toutefois, tout n'est pas négatif. Un aspect à souligner est sans aucun doute une plus grande sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux. Cela s'est particulièrement révélé lors de l'épisode des émanations d'arsenic par la compagnie CCR où de nombreux citoyens ont assisté à une assemblée publique sur cette question. À un niveau plus modeste, la participation de plus d'une cinquantaine de citoyens lors du café urbain sur les nuisances organisé par le CEM-E en mars dernier est également un signe que les citoyens montrent un plus grand intérêt sur les questions environnementales.

Certaines avancées sont observées concernant le réseau cyclable. L'implantation du REV (Réseau express vélo) dans le quartier semble être une priorité. Les détails sont toutefois à définir.

Il reste beaucoup à faire pour améliorer la qualité urbanistique et l'environnement du quartier. La proximité des élections fédérales à l'automne sera un moment privilégié pour amener les partis à se positionner sur les enjeux relatifs à leur juridiction. Parmi ceux-ci, notons les questions du dragage dans le fleuve Saint-Laurent, du développement portuaire, des entreprises ferroviaires et du transport maritime en général.

3 RÉALISATIONS 2018-2019

3.1 État organisationnel du CEM-E

À la fin de l'année 2017-2018, le CEM-E disposait de 36 membres en règle. Nous sommes maintenant 44 membres. Cela constitue sans un sommet dans l'histoire de notre organisme. Nous sommes également connus plus largement. Nos interventions régulières au conseil d'arrondissement et surtout celles relatives à la qualité de l'air ont contribué largement à notre rayonnement. De plus en plus, les médias locaux et même nationaux nous contactent pour avoir notre opinion. Cela témoigne de l'élargissement de notre influence. Nos outils qui sont le site internet et la page Facebook contribuent également à faire connaître le Collectif

Si le nombre de nos adhérents augmente, l'âge moyen de ceux-ci demeure élevé. La grande majorité de nos membres ont plus de 50 ans dont plusieurs au-dessus de 60 ans. De plus, certains membres chevronnés nous quittent, réduisent leur implication ou prennent une pause souvent méritée. Pensons ici à Nicole Loubert, Yoland Bergeron, Marc Lessard et tout récemment à Réal Bergeron. Cela est tout à fait normal dans la vie d'un organisme mais témoigne de l'importance du recrutement, en particulier de gens plus jeunes. Or, nous avons encore de la difficulté à recruter des membres dans les groupes d'âges de 20, 30 et 40 ans. Nous avons quand même recruté quelques membres dans la trentaine mais ces derniers ne sont pas, pour le moment du moins, des membres actifs. Comme il avait été indiqué l'an dernier, il faudrait développer une stratégie afin d'intéresser des citoyens plus jeunes à s'intéresser aux problématiques liées à l'urbanisme et à l'environnement.

Nous continuons à être un interlocuteur respecté dans le quartier. Nous recevons généralement une bonne écoute de nos élus, tant au niveau de nos députés fédéraux et provinciaux que de nos élus municipaux. Nous participons à plusieurs comités comme celui de bon voisinage du Port de Montréal, des usines traitement des matières organiques et d'Indorama et du projet de la cour de voirie.. Toutefois, dans quelle mesure réussissons-nous à véritablement influencer les élus et les entreprises ? Plus souvent qu'autrement, on nous écoute poliment mais les décisions fondamentales demeurent. Cela ne doit pas nous décourager mais pose la question de la pertinence de la participation à certains comités d'entreprises. Il ne faut pas que celle-ci soit une caution morale pour justifier leurs décisions.

Au niveau de notre fonctionnement interne, nous travaillons davantage en comités (mobilité, verdissement, nuisances urbanisme) mais les réalisations ne sont pas toujours au rendez-vous. L'objectif fixé en début d'année était de développer des plateformes dans chacun des comités. Toutefois, la seule qui a été complétée a été celle pour le transport en commun. Nous sommes venus près d'en faire autant pour les nuisances mais des divergences sont apparues et nous ont obligés à retarder son émission. Même le rafraîchissement de la plateforme sur le réseau cyclable n'a pas été fait. Est-ce que les

objectifs initiaux étaient trop ambitieux ? C'est un point qu'il faudra évaluer en début d'année prochaine.

Au niveau des communications externes, nous envoyons maintenant presque systématiquement nos communiqués de presse ou de lettres ouvertes à l'ensemble des médias, incluant les médias électroniques et les journaux nationaux comme Le Devoir ou La Presse +. Nous devons poursuivre dans cette voie. Nous avons un responsable des communications mais celui-ci s'est retiré. Il faudrait le remplacer.

Nous continuons à être principalement un groupe de réflexion. Nous écrivons des mémoires sur différents sujets comme par exemple lors de la consultation publique de l'OCPM sur le territoire Assomption-Sud – Longue-Pointe. Cela nous apporte un succès d'estime mais ne contribue pas toujours à influencer les décideurs. Il est donc important que nous soyons un outil de mobilisation des citoyens en mesure également de les supporter lors de luttes qu'ils mènent pour l'amélioration de leur environnement.

Il devient de plus en plus évident que plusieurs batailles ne pourront pas voir d'avancées significatives si elles ne se font pas de concert avec des regroupements hors du quartier. Quelle forme cela prendra-t-il ? Cela reste à déterminer.

En conclusion, le CEM-E est un organisme en bonne santé et pertinent. Nous demeurons un organisme respecté dans le milieu par les décideurs mais nous avons encore du travail à faire pour qu'il soit davantage connu dans la population. Notre fonctionnement interne par l'entremise du travail en comités s'améliore mais des efforts devront être faits afin que ce travail se traduise par davantage de résultats concrets.

3.2 Travail des comités

3.2.1 Comité déplacements

Transport en commun

Nous avons émis notre plateforme sur le transport en commun avant les élections provinciales. Deux éléments sont importants soit l'amélioration de la desserte locale et l'établissement d'un lien de transport en commun structurant (tramway) de l'extrême est de l'île jusqu'au centre-ville. Récemment, une des revendications de notre plateforme, soit de relocaliser le circuit d'autobus no 26 sur une autre rue qu'Honoré-Beaugrand, a été réalisée. Cela est très positif. Nous devons maintenant multiplier les occasions pour populariser la plateforme incluant des rencontres avec les décideurs (STM, ARTM, etc.). Cela est d'autant plus vrai qu'il devrait y avoir des consultations générales de la STM sur les circuits d'autobus en 2019-2020.

Réseau cyclable

Notre plateforme date de décembre 2017. Déjà l'an dernier, il était mentionné que nous voulions l'actualiser avant la fin de l'année 2017-2018. Cela n'a pas encore été fait. Cela signifie que nous avons une plateforme qui dort et qui ne nous sert pas lors de nos interventions publiques. Cela doit être rectifié l'an prochain.

Le Collectif a demandé à l'arrondissement la tenue d'une journée de travail sur la question du réseau cyclable avec les principaux acteurs sur le terrain afin de s'assurer que le développement du réseau cyclable se fasse en concertation avec les citoyens. Cela n'a pas été retenu. Il faudrait envisager de le faire sans la collaboration de l'arrondissement.

L'association piétons-cycliste de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve bat de l'aile. Le CEM-E n'a pas d'énergie à y investir actuellement. Toutefois, il serait bon de maintenir notre présence à la Coalition Vélo-Montréal.

Transport actif (piétons)

Ce sujet n'a pas été traité dans le comité.

Circulation automobile

Ce sujet n'a pas été traité dans le comité.

3.2.2 Comité verdissement

Le comité verdissement a tenu plusieurs rencontres durant l'année. Toutefois, malgré des efforts louables et la présence de membres chevronnés, il n'a pas été en mesure de rédiger une ébauche de plateforme revendicative. Peut-être le mandat n'était-il pas bien défini, il n'en demeure pas moins qu'on se retrouve après un an et demi de travail avec une absence de position. Comme indiqué précédemment, il faudrait sans doute circonscrire davantage le sujet pour en arriver à définir des revendications sur des points essentiels.

3.2.3 Comité nuisances

Le comité nuisances a tenu lui aussi plusieurs réunions durant l'année. Les efforts du comité ont été concentrés sur la question de la qualité de l'air avec les événements de CCR, la tenue de notre activité publique sur les nuisances au mois de mars et la rédaction de l'ébauche de la plateforme en avril et en mai.

Le café urbain du 14 mars sur les nuisances tenu au Sésame a été un franc succès avec la participation de plus de 50 personnes.

Quant à la rédaction de la plateforme, il n'a pas été possible d'en arriver à un consensus suffisamment fort pour permettre son émission publique. Il faudra évaluer de quelle manière nous allons procéder (une seule plateforme générale ou plusieurs plateformes plus restreintes). De toute façon, il faudra sans doute, avant tout, en arriver à un fort consensus interne quant à notre position concernant le développement des activités du Port de Montréal. Il faudra également mieux développer nos stratégies d'actions. Il ne suffit pas de faire un baroud d'honneur pour la forme et après accepter la situation.

Le CEM-E avait fait l'acquisition d'un sonomètre lors de l'année précédente et celui-ci n'a pas encore servi. Cela n'est pas acceptable dans la mesure où cela nous permettrait d'étayer nos revendications, par exemple le bruit associé au camionnage ou aux avions. Il faudrait qu'un de nos membres prenne le temps de faire l'étude du fonctionnement de l'instrument le plus tôt possible.

3.2.4 Comité aménagement du territoire

Le comité a mené des actions dans deux dossiers relatifs à l'aménagement, soit celui du golf d'Anjou et celui de l'Écoparc industriel des Grandes Prairies (secteur Assomption-Sud Longue-Pointe).

En ce qui concerne le golf d'Anjou, le CEM-E a fait une présentation à l'assemblée régulière des membres (ARM) de SME et obtenu son appui pour une résolution, adoptée à l'unanimité, demandant à la Ville de Montréal de protéger et d'acquérir le golf d'Anjou en vue de la création du grand parc de l'Est et de la trame verte et bleu reliant la rivière des Prairies au fleuve Saint-Laurent. Cela a fait l'objet d'une mention dans le journal informatique du CRE-Montréal (Envûle Express). Il a également cosigné une lettre ouverte initiée par le CRE-Montréal et parue dans Le Devoir le 16 mai demandant à la Ville de Montréal de protéger le golf d'Anjou et d'enclencher un processus d'acquisition. Il est bon de noter l'annonce de la décision de l'administration de la Ville de Montréal de mettre à l'étude la protection du bois et du golf d'Anjou afin de créer une véritable trame verte dans l'est de Montréal. Il s'agit d'une démarche administrative visant à agrandir le territoire du parc-nature du bois d'Anjou (modification du règlement 72). Adopté au printemps 2018, celui-ci ouvre la porte à un possible agrandissement du parc en y incluant le terrain du golf métropolitain d'Anjou ainsi que plusieurs friches au sud de l'autoroute 40.

Le CEM-E a également présenté un mémoire lors de la consultation publique de l'OCPM sur le territoire Assomption-Sud et Longue-Pointe. Il s'inquiète vivement que le nouveau projet sur la table finisse, en bout de ligne, à permettre une occupation du territoire largement dominée par les entreprises du secteur de la logistique. Un suivi de près de ce dossier est essentiel durant la prochaine période.

4 REPRÉSENTATIONS

4.1 Conseil municipal, Conseil d'arrondissement et CMM

L'élection de Projets Montréal a suscité beaucoup d'attentes. Après un an et demi, le CEM-E dresse un constat mitigé. Dans certains cas, il semble même plus difficile d'avoir des contacts avec nos élus qu'avec l'administration précédente. Dans des dossiers comme celui du tramway de l'est, nous ne sentons pas d'enthousiasme de nos élus. Dans celui du réseau cyclable dans l'est, le conseil se refuse à de réelles consultations. Dans le cas du développement de la cour de voirie, c'est une fin de non-recevoir des demandes du CEM-E.

Dans plusieurs dossiers, ce n'est pas l'arrondissement mais bien la Ville de Montréal qui est l'interlocuteur. Comme mentionné depuis deux ans, dans un monde idéal, il faudrait assister plus régulièrement aux assemblées du Conseil municipal et du CMM.

4.2 Solidarité Mercier-Est (SME)

Le vent de fraîcheur et de collaboration continuent à dominer à SME. Nos interventions sont appréciées et plusieurs ont été votées à l'unanimité par l'assemblée régulière des membres ou/et au Comité de développement social-urbain (CDSU). C'est un développement très positif. Il faut continuer à siéger à ces instances.

Cet automne se tiendra le Forum 2019. Il s'agit d'un moment important pour SME et nous pouvons y apporter notre contribution de façon à ce que les orientations sur des enjeux urbanistiques et environnementaux soient retenues.

4.3 CLIC (Comité de liaison industriel-communautaire)

Le CLIC est un comité a été créé par l'Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM) il y a plus de 25 ans dans le but de rapprocher les industries de la population. Il réunit des représentants des industries-membres, de divers organismes communautaires et institutionnels et des citoyens. Il y a eu au moins une séance associée aux événements de CCR.

Réal Bergeron était le représentant du CEM-E à ce comité. Compte-tenu du retrait de Réal, il faudra sans doute nommer un nouveau représentant à cette instance.

4.4 Comité de suivi est du Centre de traitement des matières organiques (CTMO)

Le *Comité de suivi est du Centre de traitement des matières organiques* regroupe les installations de biométhanisation, de compostage et le centre pilote de pré-traitement. Le rôle du comité est consultatif et son mandat est de favoriser les échanges, prendre connaissance des engagements de l'agglomération et des performances des CTMO en termes de nuisance ainsi que d'effectuer des recommandations.

Réal Bergeron était le représentant du CEM-E à ce comité. Il y a eu peu d'activités durant la dernière année. Nous savons toutefois que les projets prennent un grand retard notamment en raison de l'explosion des coûts. La bonne nouvelle est que l'usine de biométhanisation de Lasalle ne semble plus être un projet hypothétique.

4.5 Comité de relations communautaires de Contrecoeur

Ce comité, actuellement animé par une représentante de la Société d'habitation de Montréal (SHDM), réunit un fonctionnaire de l'arrondissement, le conseiller municipal de Tétéreaultville et des citoyens du Faubourg, de Tétéreaultville et d'Anjou ainsi que d'un représentant du CEM-E. Compte-tenu de l'étape de réalisation du projet, il serait important de savoir si ce comité poursuivra ses activités en 2019-2020 et si notre présence y est utile.

Réal Bergeron était le représentant du CEM-E à ce comité.

4.6 Indorama

Sébastien Otis était le représentant du CEM-E à ce comité et a démissionné. Mme Nicole Loubert n'y siège plus. Il faudra évaluer si notre présence y est importante et si oui, proposer une candidature à Indorama.

4.7 Comité de bon voisinage du Port de Montréal

Le CEM-E fait maintenant partie du Comité de bon voisinage du Port de Montréal. Jean Lapointe est notre représentant. Il présente fermement les revendications des citoyens sur plusieurs enjeux. Il convient de noter que le remplacement des alarmes de recul par des alarmes à larges bandes est un point très positif. Toutefois, sur la question des interfaces du port avec le quartier (traitée dans un comité distinct), les propositions du Port de Montréal ont été très décevantes.

4.8 Comité de suivi du site Honoré-Beaugrand (projet de la cour de voirie)

Ce comité est consultatif et a pour but de réunir les différents intervenants (citoyens, fonctionnaires, architecte, entrepreneur) afin d'échanger l'information concernant l'évolution de ce projet et de discuter également des préoccupations des résidants, particulièrement durant les travaux. Il est prévu que les compte-rendus de ces réunions soient disponibles sur le site internet de l'arrondissement.

Il n'y a eu qu'une seule réunion de ce comité en mai 2018. Il y a lieu de se demander si l'arrondissement a l'intention de le réactiver.

Il devait y avoir une étude de circulation spécifique quant à l'impact de ce projet. Celle-ci n'a pas encore eu lieu. Nous devons continuer d'exiger cette étude.

Malgré les refus répétés de nos élus de remettre quoique ce soit en question dans ce projet, le représentant de l'arrondissement présent lors du dévoilement des résultats de l'étude de circulation a bien dit que tout est encore sur la table. Nous devrions profiter de cette ouverture pour réitérer nos revendications.

4.9 Représentations à titre individuel

Certains de nos membres participent de comités à titre individuel, notamment Réal Bergeron à la Coalition vigilance oléoduc (COVO) et aux Pollués de Montréal-Trudeau.

5 CONCLUSION ET PERSPECTIVE 2019-2020

Comme indiqué plus tôt dans le rapport, le CEM-E est en bonne santé et plus pertinent que jamais. Il continue à faire des gains significatifs en termes de visibilité. Il a augmenté son nombre d'adhérents et noué des liens avec des citoyens d'autres quartiers depuis quelques années, principalement associés à la lutte contre la Cité de la logistique, la CIAM et la qualité de l'air.

Le CEM-E doit profiter de toutes les occasions pour rallier de nouveaux membres et ensuite à les conserver. Nous n'aurons jamais trop de membres, notamment au niveau des membres de soutien. Il faudra être créatif dans notre façon de nous organiser. Le bon fonctionnement des comités de travail deviennent est la principale clé du succès.

Le CEM-E doit toutefois bien définir le type d'interventions à prioriser. Nous sommes d'abord et avant tout un groupe expert, reconnu largement pour la qualité de ses interventions et de ses mémoires et qui tente d'influencer les décideurs, en premier lieu nos élus municipaux, Cela nous procure un certain respect de nos vis-à-vis et permet parfois d'orienter certaines décisions, comme par exemple l'interdiction du camionnage de nuit sur les rues Notre-Dame et Sherbrooke. Toutefois, cette seule orientation a ses limites. Dans les batailles à venir, notamment quant aux volontés d'expansion des activités du Port de Montréal, il est clair que cela sera insuffisant. Le CEM-E doit devenir un outil de mobilisation ouvert à des alliances avec des regroupements hors du quartier.

Nous devons également être plus autonomes et créer davantage de rassemblements sur notre propre base, comme celui du café urbain sur les nuisances. La possibilité de faire un débat électoral centré sur l'environnement lors des élections fédérales mérite d'être évalué.

Nous sommes un groupe de bénévoles avec des moyens limités. Nous ne pouvons donc pas, par conséquent, mener toutes les batailles, être présent sur tous les comités, etc. Il nous faudra donc choisir nos interventions et surtout bien développer nos objectifs et nos stratégies.

Finalement, la retraite de Réal Bergeron pose la question du renouvellement de nos effectifs notamment aux postes-clé de l'organisme. Il ne faudrait pas que le CEM-E soit dépendant du travail de deux ou trois personnes, y inclus son président. De là l'importance d'attirer au CEM-E les éléments les plus dynamiques du quartier sur les questions urbanistiques et environnementales. La question du recrutement soit donc être vue comme une responsabilité collective.

Le CEM-E désire profiter de l'occasion pour remercier Réal Bergeron pour toutes ces années à militer au Collectif et lui souhaite bonne chance pour ses projets à venir, tout en espérant que sa retraite ne soit que provisoire.